

Direction des services académiques de l'éducation nationale



MENJ - Direction générale de l'enseignement scolaire

Objet : Demande d'inscription d'un élève du premier degré à l'un des enseignements de langue et de culture d'origine (ELCO) / enseignements internationaux de langues étrangères (EILE)

Madame, Monsieur,

À l'école élémentaire, un cours de langue ELCO/EILE, encadré par le ministère de l'éducation nationale, peut être dispensé à votre enfant. Cet enseignement, gratuit, est accessible à partir du cours élémentaire première année (CE1) et ouvert à toutes les familles qui en font la demande, quelle que soit leur nationalité ou leur origine, dans la limite des places possibles.

Les cours proposés sont d'une durée de 1 h 30 à 3 h par semaine, en sus des 24 h hebdomadaires d'enseignement. Une seule langue peut être demandée par élève. Les cours peuvent regrouper des élèves venant de différentes écoles. <u>Les cours peuvent donc avoir lieu dans une école différente de celle de votre enfant.</u>

Dans le cadre d'accords avec la France, huit pays partenaires peuvent mettre gratuitement à disposition de l'éducation nationale des enseignants qualifiés qui assurent ces cours et évaluent les progrès et le travail de leurs élèves. Le travail de ces enseignants est encadré et évalué par les inspecteurs de l'éducation nationale (IEN) français.

Le présent formulaire permet de recenser les demandes des familles. Un cours d'ELCO/EILE validé par l'inspecteur d'académie-directeur académique des services départementaux de l'éducation nationale (IA-DASEN) n'est créé ou reconduit que si le pays partenaire a les moyens de mettre à disposition un enseignant.

La seule indication orale donnée à un enseignant ELCO/EILE par un parent de vouloir inscrire un enfant à son cours ne pourra être prise en compte. Les seules inscriptions retenues sont faites par ce formulaire émis par l'éducation nationale, dûment complété et signé par les parents.

Votre demande d'inscription implique le respect des horaires et la présence de l'élève pour la totalité de l'année scolaire. En effet, les effectifs d'élèves recensés pour une demande de cours, en fonction des demandes des familles, sont ensuite un élément important de décision pour nos partenaires étrangers dans la répartition, le nombre et le maintien de leurs enseignants.

Si vous souhaitez que votre enfant suive un cours d'ELCO/EILE durant l'année scolaire 2019-2020, remplissez le formulaire ci-contre et remettez-le à la directrice/au directeur de l'école de votre enfant. Vous pouvez vous adresser à elle/lui pour toute information complémentaire.

FORMULAIRE A RETOURNER A L'ÉCOLE

AVANT LE : 26 mars 2019

TAMPON DE L'ECOLE